



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**Séance du 18 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix-huit décembre, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 14/12/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Valérie DESQUESNE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM
Votants : 16
Absents excusés : 3 Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

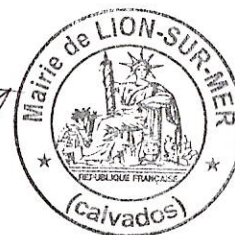
Objet : Demande de dégrèvement – Location salle du Clos Baron – Weekend du 5 août 2023

- Mme PEUDECOEUR fait part à Monsieur le Maire d'une demande de dégrèvement du montant de sa location de la salle du Clos Baron le weekend du 5 août 2023 suite à des désagréments subis pendant la location.
- Entendu l'exposé de Monsieur le maire,

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (16 voix pour) :**

- Accorde le dégrèvement à Madame PEUDECOEUR de 130,00€.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme  
Le Maire, D. RÉGEARD



Accusé de réception en préfecture  
014-211403654-20231218-COM23-12-11-11-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2023  
Date de réception préfecture : 20/12/2023